

# Fiche de poste :

---

## Directeur et directeur adjoint de l'Espace de Réflexion Ethique de Guadeloupe et des Iles du Nord (EREGIN)

### Contexte :

L'arrêté du 4 Janvier 2012 relatif à la constitution des espaces de réflexion éthique régionaux et interrégionaux : « Les espaces de réflexion éthique ont vocation à susciter et à coordonner les initiatives en matière d'éthique dans les domaines des sciences de la vie et de la santé ».

### Organisation de l'EREGIN :

Conférer documents annexes :

- ✓ Arrêté ministériel du 4 janvier 2012,
- ✓ Convention constitutive de l'EREGIN du 22 janvier 2015.

Le CHU de Guadeloupe perçoit de l'ARS une dotation MIGAC pour le financement de l'EREGIN.

Le siège de l'EREGIN est situé à Jarry dans les locaux de l'IREPS (Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé).

L'IREPS est en charge de la gestion logistique, administrative, financière et des ressources humaines pour le compte de l'EREGIN (en lien avec l'ARS et le CHU).

Les instances de l'EREGIN sont :

- Le bureau constitué des membres de droit et des membres fondateurs (signataires de la convention constitutive)
- Le conseil d'orientation constitué de 2 collèges : un collège de personnalités appartenant au secteur du soin et de la recherche médicale et un collège représentant des disciplines diverses (économie, sociologie, juridique...)

Un coordinateur assure la planification et la mise en oeuvre des actions de l'EREGIN et veille au fonctionnement des instances.

### Missions / Activités du directeur et de son adjoint :

Il s'agit d'une fonction non rémunérée dont la quotité du temps de travail est à définir avec la structure de rattachement et/ou en fonction du statut de l'intéressé.

- Définir, en concertation avec le bureau et le conseil d'orientation, en lien avec le coordinateur, un programme d'actions
- Assurer la mise en oeuvre de ce programme annuel et assurer l'animation des réseaux en lien avec le coordonnateur.
- Veiller au fonctionnement administratif et financier de la structure en lien avec les instances concernées (IREPS, ARS et CHU),

- Construire et animer des réseaux sur le territoire pour porter et promouvoir les missions de l'EREGIN en lien avec les autorités sanitaires, l'université, les établissements et structures de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi que du sanitaire et du médico-social,
- Assurer le lien fonctionnel avec le Comité Consultatif National d'Ethique (CCNE),
- Répondre aux obligations nationales de bilan d'activité, administratif et financier en lien avec l'ARS et le CHU (PIRAMIG : Pilotage des Rapports d'Activité des Missions d'Intérêt Général).

**La mise en œuvre du programme consiste à :**

- Organiser des rencontres et des échanges interdisciplinaires sur la région ainsi qu'avec les usagers et leurs représentants,
- Organiser et soutenir des débats publics,
- Créer et participer à l'animation des groupes de travail en région pour diffuser l'information, sensibiliser les professionnels,
- Organiser des actions de formation initiale, continue, et proposer des formations universitaires,
- Mettre à disposition des acteurs une documentation,
- Constituer un observatoire régional des pratiques au regard de l'éthique,
- Animer des rencontres permettant de susciter et coordonner les initiatives en matière d'éthique dans les domaines des sciences de la vie et de la santé et déployer la démarche éthique dans la région,
- Affirmer le rôle de l'EREGIN avec l'ensemble des partenaires des établissements sanitaires et médico-sociaux et également avec les établissements qui œuvrent dans le domaine des sciences de la vie.

**Compétences et aptitudes :**

- ✓ Connaissance de la pensée éthique classique et contemporaine,
- ✓ Formation diplômante et/ou expérience reconnue en éthique,
- ✓ Animation d'une structure pluri-professionnelle de dimension régionale,
- ✓ Gestion de projet à dimension régionale,
- ✓ Compétence en management de projet,
- ✓ Compétence en gestion d'équipe,
- ✓ Capacité à fédérer les acteurs régionaux,
- ✓ Capacité à communiquer,
- ✓ Capacité à appréhender l'ensemble des exigences et des enjeux liés au rayonnement régional de la structure : stratégie de concertation et de communication.

Poste à pouvoir pour **juin 2019**

Modalité de candidature : lettre de motivation + curriculum vitae

Modalités de recrutement : appel à candidature – audition par le Bureau après consultation du Conseil d’Orientation – nomination par le Directeur Général du CHU et le Président de l’Université des Antilles sur proposition du Bureau

Candidature à adresser à l’attention de :

- Pr. Eustase JANKY, Président de l’Université des Antilles
- M. Gérard COTELLON, Directeur Général du CHU de Guadeloupe.

Candidature à transmettre **avant le 20 mai** à : Sandra CAYET, coordinatrice EREGIN

Téléphone : 05 90 57 44 50 - Email : [sandra.cayet@eregin.fr](mailto:sandra.cayet@eregin.fr)